



Régularisation avec PACS

Par **Anonyme77**, le **19/12/2018** à **19:55**

Bonjour à tous,

Je suis en France depuis 4 ans déjà (Août 2014). Jusque là je n'a eu que des titres de séjour étudiant. Je suis par ailleurs pacsée depuis une année avec mon conjoint qui détient un titre de séjour salarié de 4 ans. J'ai donc demandé un changement de titre de séjour étudiant à un TS vie privée vie familiale.

La préfète m'a renvoyé un courrier avec certaines pièces à renvoyer à savoir:

- Justificatif des liens parentaux et collatéraux (acte de naissance des parents et de la fratrie): je ne suis plus en contact avec mon père et mes autres frères; comment puis justifier cela?
- Justificatifs des liens professionnels et personnels (contrat de travail) Je suis à mon propre compte depuis 1 an (autoentrepreneure) donc je ne dispose pas de contrat de travail; quelle alternatives se présentent à moi?
- Justificatifs d'insertion dans la société française (attestation de cercles amicaux, adhésion à des associations); j'ai au mieux 5 amis et je ne fais partie d'aucune association
- Justificatifs de 5 ans de communauté de vie avec mon conjoint et de ma présence en France (j'étais à Lyon pendant mes 2 premières années en France, j'ai rejoins mon conjoint sur Paris en Septembre 2016).

Au vu de tout ces éléments, quelle réponse pensez vous que je puisse donner à la préfecture? Pensez vous que ma demande aboutira?

Je vous remercie d'avance pour les réponses que vous m'apporterez.

Bien à vous.